

LA CHAIRE DE LA COLLÉGIALE SAINT-JEAN DE LIÈGE

Les archéologues n'ont guère porté leur attention sur la chaire de Saint-Jean. Si quelques-uns relatent les modifications dont elle fut l'objet au cours du siècle dernier, aucun semble-t-il, ne s'est intéressé à la partie ancienne de ce beau meuble imposant qui orne la partie nord de la nef polygonale de l'ancienne collégiale édifiée par Jacques Barthélemy Renoz d'après les plans de l'architecte suisse Pisoni, de 1754 à 1757.

Quoique paraissant homogène elle est cependant composée de deux parties bien distinctes : la cuve, le dossier et l'abat-voix du 18^e siècle tandis que les deux escaliers, les consoles, le globe terrestre et la statue de l'Immaculée Conception ont été ajoutés il y a un peu plus de 100 ans. En effet, peu après la proclamation par le pape du dogme de l'Immaculée Conception en 1848, le chevalier du Vivier de Streel, (1799-1863), curé de Saint-Jean depuis 1834 déjà, s'adressa au sculpteur Jean-Joseph Halleux (1817-1876) dans le but de doter la chaire d'un double escalier et d'une statue ; en augmentant la hauteur et la largeur, il la rendait beaucoup plus monumentale et l'adaptait ainsi aux proportions de l'édifice qu'elle était appelée à orner et à meubler. L'escalier placé vers le chœur, signé par le sculpteur, fut placé en 1850 comme la statue de l'Immaculée. Cinq ans plus tard, on ajouta le second escalier dû au même artiste et portant au bas le blason du curé, probablement donateur¹.

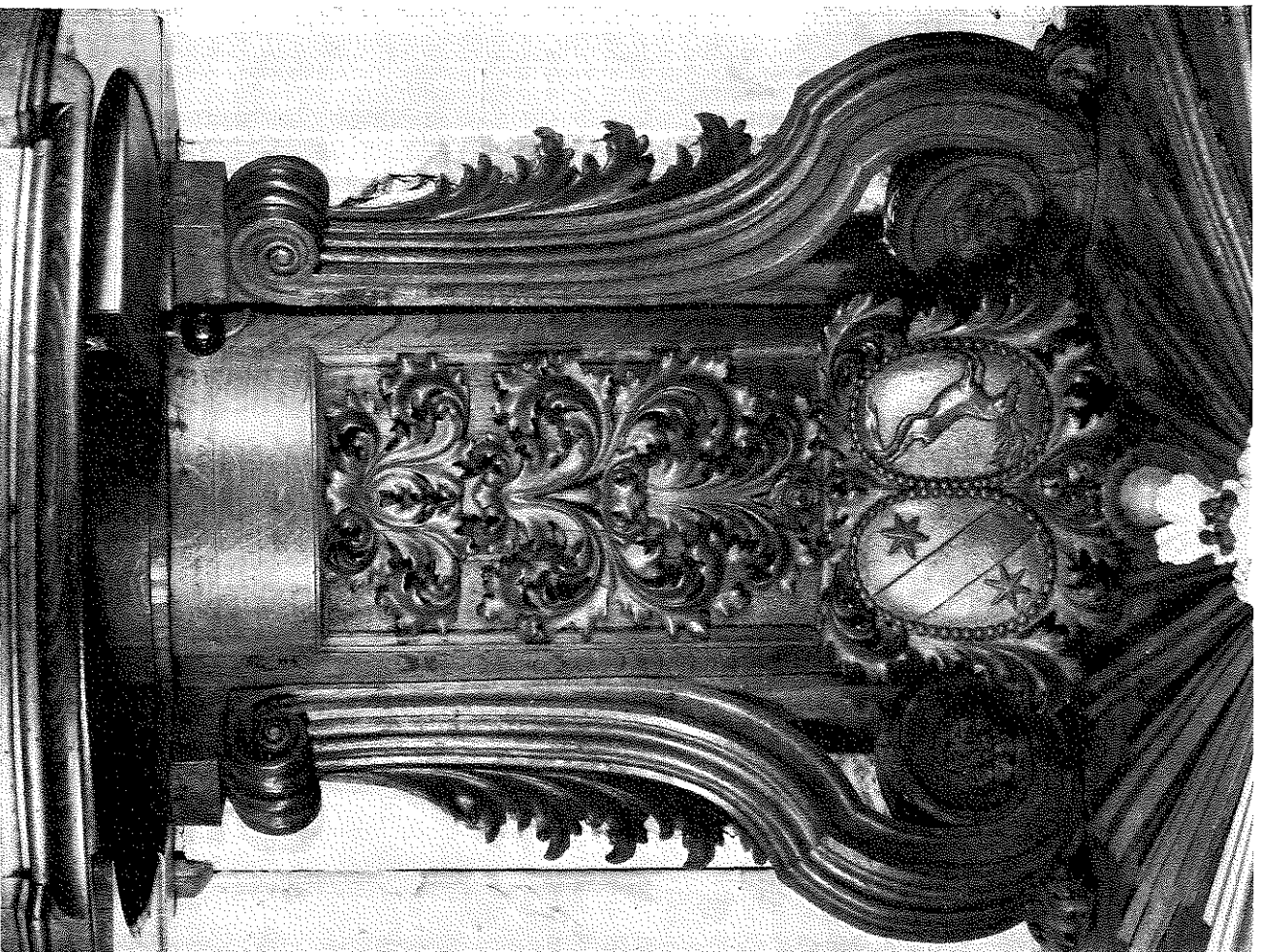
Ces ajoutes faites avec un talent indiscutable, dans le style du reste sont, à mon avis dignes de tout éloge. La statue dépourvue d'originalité créait par son élévation une heureuse transition entre le meuble, un rien massif par sa forme et la couleur brune du chêne et la blancheur de l'édifice très sobre et dépouillé. Je dis créait car il y a deux ou trois ans elle fut enlevée sans autorisation des autorités !

Ces travaux avaient déjà été mentionnés par les archéologues². Sur la partie ancienne ils ne nous apprennent malheureusement rien.

Elle se compose exclusivement de la cuve, du dossier et de l'abat-voix. La cuve cylindrique est cantonnée de quatre consoles dont les volutes sont dirigées vers le haut ; elles délimitent quatre portions : une est appliquée au mur, une seconde porte un ovale orné d'un buste de jeune femme voilée, dépourvue de nimbe, le troisième montre les lettres hébraïques désignant le nom de Jahvé, inscrites dans un triangle, symbole de la Trinité d'où émanent des rayons lumineux et six têtes d'angelots ailés, la quatrième qui sert de porte, est décorée d'un médaillon sculpté comme le second : un évêque barbu, en pluvial et mitre représente probablement saint Adalbert. Les consoles portent des guirlandes de roses et des feuilles d'acanthé. Le dossier porte les mêmes feuillages enserrés par deux consoles et monte, s'élargissant pour supporter l'abat-voix. Le plus étrange est qu'il est incurvé et ne s'adapte pas bien au pilier auquel il est adossé ; de plus, et le fait ne semble pas avoir été

1. Comme le laisse entendre l'inscription accompagnant le blason « Dnus C. du Vivier de Streel pastor exornavit, 1855 ». Les deux rampes sont signées respectivement J. J. Halleux, 1850 et J. J. Halleux, 1855 sur une des feuilles d'acanthé.

2. J. S. RENIER, *Inventaire des objets d'art... de Liège*, p. 99, Liège, 1893, repris par T. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 3, p. 382, Liège, 1926. — G. BONIVER, *L'église Saint-Jean*, p. 4, Liège, 1959.



signalé, il porte deux blasons ovales jumelés, visiblement les armes de deux époux car les hommes utilisaient les écus de forme ovale depuis bien longtemps déjà quand la chaire fut sculptée. Le premier, à droite, porte un cerf courant, en bande, ramé et sommé de dix dagues. C'est celui de la famille « de Cerf ». Le second porte une bande accompagnée de deux étoiles à six rais, une en chef, l'autre en pointe, qui appartenait à la famille « de Lantremange ».

Chose étrange, les couleurs ne sont pas indiquées par des hachures selon les règles de l'héraldique. Serait-ce dû au fait que, jadis, les blasons étaient

polychromes ? On sait par les armoriaux ³ que le cerf serait d'argent sur champs d'azur et que les armes des Lantremange sont « de sable à la bande d'argent accompagnée de deux étoiles d'or, une en chef et une en pointe.

Or la capitation de 1732 ⁴ nous apprend qu'à cette époque, vivaient dans une maison de la rue Saint-Adalbert, voisine de la collégiale Saint-Jean, « Monsieur de Cerf, conseiller, la dame née de Lentremenge, son épouse, la demoiselle Marie Jenne Decerf, Monsieur Joseph Decerf, la demoiselle Barbe decerf, jeune fille, Anne Dubois, servante et Joseph Hubinon, valet. »

Ces personnages sont connus par d'autres sources historiques. Joseph de Cerf, n'est probablement pas né à Liège mais doit être originaire de la ville, plus précisément de la paroisse Saint-Nicolas-Outre-Meuse ⁵ où ses ancêtres habitaient la maison du « Blanc Cerf » où naquit Lambert de Cerf qui devint abbé de Saint-Gilles où l'on voit encore sa pierre tombale. (1663-1676).

Le 27 avril 1711, à six heures du matin, dans l'église conventuelle des religieuses de Sainte-Claire à Liège, Joseph de Cerf épousa Marie-Catherine de Lantremange. Ils furent mariés par Philippe Jamar, curé de Saint-Adalbert devant « Guillaume Malherbe et monsieur de Cerf, prêtres, leurs parents et d'autres témoins ». L'acte fut enregistré à Saint-Adalbert et à sainte Aldegonde, ce qui laisse supposer que l'époux habitait alors cette dernière paroisse. Il mourut le 16 décembre 1736 et fut inhumé à Saint-Adalbert. Son épouse, baptisée à Notre-Dame-aux-Fonts le 29 octobre 1685 fut enterrée le 13 janvier 1754 dans la même église que son mari. Ils eurent sept enfants, dont trois fils, nés de 1712 à 1720, tous baptisés à Saint-Adalbert sur les fonts conservés de nos jours à Saint-Jean. Trois d'entre eux habitaient encore avec leurs parents en 1736.

C'est évidemment à la générosité de ce couple qu'est due la chaire de vérité sculptée probablement du vivant des deux donateurs, pendant leurs années de vie commune, soit entre 1711 et 1736. Ce cadeau fut naturellement destiné à leur église paroissiale Saint-Adalbert, car les laïques n'avaient pas coutume d'en faire aux collégiales, suffisamment aisées pour s'offrir le mobilier nécessaire au culte ⁶.

Par ailleurs, nous savons que l'on ne prêchait pas à Saint-Jean, au 18^e siècle et que plusieurs meubles de Saint-Adalbert tels que les fonts, les statues de la Trinité, de sainte Geneviève, les archives de saint Adalbert, l'argenterie et le carillon, furent transférés par les paroissiens quand à leur demande, le siège paroissial fut établi dans l'ancienne collégiale Saint-Jean, le 10 août 1809.

L'ancienne église, désaffectée devint propriété de la Fabrique d'église Saint-Jean qui la fit démolir quelques années plus tard. Le dernier curé de Saint-Adalbert devint le premier curé de Saint-Jean.

Le portrait de son prédécesseur Jacques Mathias Chokier († 1797) peint par Eléonore Antoine Ansiaux (1764-1840) fut offert au musée diocésain en 1895 par M. Moreau, de Huy. Il s'y trouve encore actuellement (n° 67 du catalogue.)

Le nom du sculpteur de la chaire est inconnu de nos jours. Peut-être le trouverait-on dans les archives de la famille de Cerf, mais on ignore pareillement ce qu'elles sont devenues, ou dans les archives notariales. Le style du meuble nous permet de le rattacher à la fin du style baroque liégeois si vivant

3. P. DE LIMBOURG, *Armoriaux liégeois*, t. 1, pp. 113 et 303, Liège, 1930. — P. HANQUET, *Arnould de Cerf, successeur malheureux de La Ruelle*, dans *Bull. Soc. Bibliophiles liégeois*, t. 19 (1956), pp. 115-136.

4. Archives de l'État à Liège (A. E. L.), Fonds des États, rég. 81, f° 32 v°.

5. Renseignements extraits des registres de baptêmes, mariages et décès conservés aux A.E.L.

6. Une exception cependant : le pavement du chœur de Saint-Barthélemy, église misérable aux temps modernes ; il fut offert par le banquier Jean-Guillaume Clercx et son épouse Marie-Jeanne Closset, en 1708 à l'époque où Mathias Clercx était prévôt du chapitre.



vers 1700 sous l'impulsion de Jean Del Cour, de Hontoire et de Flémalle. Cependant, le décor, composé uniquement d'oves, de perles, de roses et surtout de feuilles d'acanthos larges, grasses en relief accentué, s'écarte quelque peu de celui que l'on voit sur les meubles du 17^e siècle finissant (mobiliier de l'église des bénédictines, vers 1690, maître-autel de l'abbaye de Saint-Remi à Rochefort de 1681, ⁷ de Saint-Antoine, de Liège 1688, portes de l'ancienne

7. Actuellement à Bra.

église Saint-Jean-Baptiste et jubé de Saint-André). Par contre, il me semble antérieur aux portes de la chapelle de l'hôtel de ville, aux stalles de Saint-Antoine, 1722, de style dit Louis XIV, en réalité, du style mis à la mode par les ornementistes Bérain et Audran. La chaire de Saint Jean, rappelle d'ailleurs les larges feuilles d'acanthé qui décorent la chapelle de l'orphelinat de la rue du Vertbois vers 1703 et les belles portes de laiton provenant du chœur de Saint-Paul, datant de 1712 environ⁸, soit un an après le mariage des donateurs de la chaire qui nous occupe, lesquels habitaient à quelques centaines de mètres de la collégiale Saint-Paul. Dès lors, il n'est pas téméraire d'affirmer que les deux œuvres d'art, contemporaines assurément, sont peut-être issues du même milieu artistique qui a produit aussi la chaire de l'église Sainte-Catherine⁹ de la rue Neuvice, transportée au début du siècle dernier à Saint-Martin¹⁰.

Une chaire en tous points semblables mais dépourvue de bas reliefs, fut achetée en 1730 par le prieur de Beaufays¹¹ et décore encore de nos jours cette jolie église.

Souhaitons qu'un chercheur fasse l'inventaire des meubles datés qui permettront de jalonner avec précision l'évolution des styles au pays de Liège !

Les autels de l'église peuvent aussi être datés avec une certaine approximation.

Le maître-autel, dont le style rappelle indiscutablement la seconde moitié du 17^e siècle, fut érigé grâce à un don d'André René de Beekman, doyen du chapitre de 1694 à 1729. Un acte de 1710-1711, conservé aux Archives vaticanes, nous apprend que ce doyen avait payé 4.000 florins pour l'érection du maître-autel¹². La date de 1759-1760 fournie par Gobert¹³ est certainement celle de la réédification de l'autel dans la nouvelle église. Quoique démodé, le meuble fut réutilisé par économie. Quant à la Trinité qui le surmonte et au tableau servant de retable, ils furent ajoutés au début du 19^e siècle. Trois autels latéraux portent un blason d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de trois roses de même. Deux de ces blasons sont portés par un aigle tenant dans ses serres un livre, et un objet en forme de clochette. Quoique l'aigle ait sa place dans une église dédiée à saint Jean, cette particularité héraldique nous semble assez exceptionnelle que pour devoir être signalée¹⁴. Ces armes sont celles de Damien Bettonville, chanoine depuis 1730, doyen de 1739 à sa mort, survenue en 1763¹⁵. C'est pendant le décanat de ce chanoine que l'église fut reconstruite ; il est donc difficile de savoir si ces trois autels proviennent de l'ancienne collégiale ou s'ils furent exécutés pour l'actuelle. Quant au premier autel latéral, celui du nord-ouest, il porte le blason de Théodore-François

8. Notes sur la porte du chœur de la cathédrale de Tongres et la démolition des jubés au 18^e siècle, dans *Chronique archéologique du pays de Liège*, tome 49 (1958), pp. 4-9.

9. R. LESUISSE, *Tableaux et sculptures des églises de Liège avant la Révolution. Memento inédit d'un contemporain*, dans *Bull. Soc. Bibliophiles liégeois*, t. 19 (1956), p. 222.

10. Elle est reproduite dans [C. HAAKEN], *La basilique Saint-Martin à Liège*. Liège, 1930, p. 37 et dans J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, *Décors anciens d'intérieurs mosans*, t. 4, Liège, s-d, p. 79, fig. 78.

11. J. STEKKE, *Le monastère et l'église de Beaufays lez Liège*, dans *Bull. Soc. Art et Histoire*, t. 38 (1953), p. 34 et planche 10.

12. *Archivio della nunziatura di Colonia*, 205 (167), dossier 7.

13. *Liège à travers les âges*, t. 3, p. 377, Liège, 1926. Il ne cite pas sa source.

14. Le musée diocésain de Liège conserve un portrait de doyen de chapitre collégial, inidentifié dont le blason est tenu par un aigle portant une mitre, une crosse et une clé de saint Servais. Catal. n° 643.

15. L. LAHAYE, *Inventaire analytique des chartes de la collégiale Saint-Jean*, t. 1, p. XXXIX, Liège, 1921. Cet auteur fournit les dates biographiques des chanoines cités ici.



de Houssart, né à Ciney, chanoine de 1673 à 1742. Il était daté par des millésimes cités par Gobert,¹⁶ actuellement disparus qui rappelait que ce chanoine offrit l'autel vers 1724-1732. L'inscription qui subsiste rappelle le nom du donateur, chanoine jubilaire à cette époque, après 1723 par conséquent. Il provient donc lui-aussi de l'ancien édifice.

R. FORGEUR.

16. *opus citatum*, p. 377. La polychromie du blason a disparu. Il porte une croix accompagnée au 1 et au 4, d'un arbre, au 2 d'une branche de chêne (?), au 3 d'une rose tigée et feuillée, la tige vers le chef (?).